

De l'apport de la linguistique appliquée à l'enseignement de la grammaire FLE en milieu scolaire (Entre contraintes et facilités d'acquisition)

Abderrahmane Bouacha
Université Ibn Khaldoun
Tiaret - Algérie

Résumé : L'enseignement de la grammaire a toujours été au centre des préoccupations qui ont jalonné l'histoire de cette discipline. Ce concept, très controversé en didactique des langues, reste jusqu'à l'heure actuelle au centre des préoccupations des théoriciens, didacticiens et praticiens dans la mesure où il ne saurait être isolé et se trouve, en même temps, au confluent de schémas pédagogiques. Quelle(s) grammaire(s) enseigner, quelle(s) démarche(s) choisir en termes de méthodologie? A quelle(s) difficulté(s) est confronté l'apprenant en milieu institutionnel?

Autant de questions qui nous interpellent et auxquelles nous tenterons d'y répondre en interrogeant les didactisations mises en œuvre pour l'enseignement de La grammaire FLE en milieu scolaire algérien.

Mots clés: grammaire, linguistique, compétence, méthodologie, FLM/FLE

الملخص باللغة العربية

كان تدريس النحو دائما في صميم الاهتمامات التي ميزت تاريخ هذه المادة. وإن هذا المفهوم المثير للجدل في تدريس اللغة لا يزال حتى الآن الشغل الشاغل لأصحاب النظريات التربويين والممارسين نظرا لأنه لا يمكن عزله، وفي نفس الوقت وجوده عند التقاء الأنماط. إذن ما هو النحو الذي يجب تدريسه، وما هي الطرق التي يجب اختيارها من الناحية المنهجية؟ و ما هي المشاكل التي يواجهها المتعلم في البيئة المؤسسية؟ العديد من الأسئلة تطرح علينا والرد عليها يكون من خلال دراسة تربويات تعليم النحو داخل المؤسسة التربوية في إطار تعليم اللغة الفرنسية كلغة أجنبية.

A voir l'importance de la littérature savante consacrée à la question grammaticale aussi bien par les chercheurs linguistes reconnus que par les didacticiens expérimentés auxquels on pourra associer les grammairiens de renom on est tenté d'affirmer sans risque d'être contredit que l'enseignement/apprentissage de la grammaire singulièrement celle du français langue étrangère continue de poser autant sinon plus de questions " embarrassantes "

De l'apport de la linguistique appliquée à l'enseignement de la grammaire FLE en milieu scolaire — quant à la meilleure façon de s'en servir notamment en classe de langue, du moins comparée à d'autres compartiments majeurs du champ de la didactique des langues vivantes d'aussi bien hier que celles d'aujourd'hui. En effet, la discipline grammaticale n'a jamais cessé de connaître des changements perpétuels depuis la mise en application des premières grammaires scolaires (1780)⁽¹⁾ jusqu'à nos jours. Les apports de la linguistique appliquée dans ce domaine ont nettement marqué les changements qui ont touché l'enseignement de cette discipline tant au niveau des contenus d'enseignement, des apports en termes de terminologie ou encore de la ou les démarche(s) méthodologique(s) envisagée(s)⁽²⁾.

Ces changements ne sont pas restés sans conséquence sur les objectifs et les orientations pédagogiques que notre institution éducative a constamment engagées dans le cadre des différentes réformes concernant l'enseignement des langues étrangères en général et du français en particulier. Il a été question, à chaque fois, du type de grammaire à bâtir et à mettre à la disposition des apprenants en situation d'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère, du type de grammaire en adéquation avec leur niveau, de l'environnement et hors de l'école traditionnelle...

A la question de savoir, par exemple, quel type de grammaire bâtir et mettre à la disposition des apprenants en milieu institutionnel, la réponse dépend des objectifs assignés à l'enseignement apprentissage de cette langue en fonction de son statut.

En effet, avant l'avènement de la première réforme⁽³⁾, le français était la langue d'enseignement des différentes disciplines et, à ce titre, jouissait du statut de langue seconde pour laquelle les points de vue linguistiques et didactiques s'avéraient être indissociables et empruntaient plutôt aux théories du français langue maternelle. Ce français visait à développer davantage chez l'apprenant un apprentissage linguistique, une meilleure connaissance des mécanismes de la langue en engageant une réflexion sur la conjugaison, l'orthographe, le lexique de la langue,

1 - La première grammaire scolaire prit forme à partir du livre de LHomond "Eléments de la grammaire française"(1780) adopté en 1790 comme manuel scolaire pour les écoles primaires.

2 - Christine Tagliante, la classe de langue, pp11, 12

3 - La première réforme date de 1970

en tentant de favoriser des apprentissages discursifs pour que l'apprenant puisse les utiliser dans des situations sociales comme lire et écrire... Ce qui fut le cas de l'enseignement du français dans nos institutions scolaires du primaire et du collège.

Ces orientations en matière d'enseignement de la grammaire avaient comme source d'inspiration le livre de L'Homond⁽⁴⁾ ayant permis l'introduction d'une méthode d'apprentissage de l'écriture française avec ses majuscules et ses minuscules, ses pleines et ses déliées... La terminologie⁽⁵⁾ était loin de représenter un écueil car aborder de façon simple, brève et précise. Les exercices étaient conçus de manière à bien expliciter les règles à partir de séries fondées sur des rapprochements judicieusement choisis⁽⁶⁾. L'analyse grammaticale et l'analyse logique entrèrent également dans l'école. A ce titre d'ailleurs, furent introduits graduellement les concepts de fonctions grammaticales consistant à faire passer les fonctions (Sujet/attribut/complément) du plan logique au plan grammatical et à partir des notions ainsi obtenues, à rendre compte des principaux accords orthographiques dans la phrase. La mise en place d'un tel système fondé à la fois sur des règles simples et des applications tout aussi simples permettait l'acquisition de connaissances explicites se traduisant par une pratique correcte de la langue. Les élèves apprenaient des règles pour pouvoir manipuler correctement la langue. Ils acquièrent tout à la fois un savoir et un savoir faire à propos duquel Chervel⁽⁷⁾ disait qu' : "on consultait la grammaire pour apprendre ou comprendre la langue" "...On va désormais se livrer à des exercices pour apprendre cette grammaire" (1977, p.102). Néanmoins, l'évolution aidant, La réflexion grammaticale a entraîné, dans certains cas, une remise en cause de ce qui a été développé en termes d'approches, de connaissances et de savoir. Le discours grammatical devint un discours polémique avec remise en cause de raisonnements antérieurs qui s'avéraient au fil des pratiques douteux comme, par exemple, les fonctions complément d'objet et complément

4 - Ibid.

5 - Il s'agit des notions telles les catégories grammaticales.

6 - Nous pensons ici à la conception de manuels tels le Gabet ou le Bled.

7 - Chervel? A.,(1977) Histoire de la grammaire française...Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français. Paris. Petite bibliothèque, Payot, 304 pages.

De l'apport de la linguistique appliquée à l'enseignement de la grammaire FLE en milieu scolaire — circonstanciel. Pour certains critiques, par exemple, la manière de présenter la langue morcelée n'aide pas, semble-t-il, à concevoir celle-ci comme un système représentant un tout. S'appuyant sur l'étude du contenu d'un manuel comme « Le précis de grammaire française⁽⁸⁾ », qui représentait le soubassement d'une grammaire scolaire, l'analyse de ce contenu a montré qu'en termes de proportion de pages consacrées à l'étude de la langue, 69% de cet ouvrage était consacré aux catégories de mots contre 22% pour la syntaxe (phrases simples et subordonnées). Ce qui mettait en évidence la dominante de la grammaire dite traditionnelle. Ainsi, même si elle n'était pas dépourvue d'efficacité, cette grammaire devient une matière rebutante qui ennuie et dégoûte, selon certains, qui ne manquaient pas d'ailleurs de le clamer haut et fort : "...La grammaire excite un dégoût universel ; elle est le supplice de l'enfance". Ces jugements négatifs, parmi tant d'autres probablement n'ont-ils pas eu pour effet d'introduire des changements perpétuels dans la conception et l'enseignement de cette discipline..?

Dans le sillage de ces changements, notre système éducatif n'a pas été du reste puisqu'il a introduit des réformes touchant le secteur éducatif en général et l'enseignement des langues étrangères en particulier. Afin de marquer la rupture avec le système éducatif hérité de la colonisation, il introduisit un changement de statut du français (FLE) à travers une première réforme⁽⁹⁾. D'un dispositif d'enseignement fondé sur le statut d'un français langue seconde, le français devenait langue étrangère au même titre que les autres langues en usage (anglais, espagnol, allemand...). Elle s'inscrit dans une démarche nouvelle, une méthodologie nouvelle, de nouveaux procédés ainsi que de nouvelles techniques. La terminologie n'était pas du reste. Or, en termes d'options linguistique et didactique, une langue étrangère, selon les textes, et une langue parlée dans un pays sans qu'elle n'ait de statut social. Ce qui n'était pas le cas pour le français. Une langue qui est resté au service de l'administration, des médias et de la vie de tous les jours. Elle avait une bonne emprise dans notre société.

8 - M. Grevisse, (19 Précis de grammaire française, Hachette

9 - La première réforme date des années 70.

Si les textes l'ont reléguée au statut de langue étrangère, cette langue fut dispensée, d'un point de vue didactique, uniquement dans un cadre institutionnel et, de ce fait, enseigné comme matière. Son apprentissage devrait être motivé par la seule démarche volontaire de l'apprenant pour raison de nécessité. N'étant plus considéré comme un vecteur d'apprentissage et ne pouvant se substituer au français langue maternelle, son enseignement fut mené de façon "primaire" en ayant recours à la méthodologie SGAV au même titre que les autres langues. D'un apprentissage linguistique fondé sur une meilleure connaissance de la langue, les nouvelles orientations visées à faire acquérir aux apprenants un ensemble d'aptitudes linguistiques et intellectuelles qui leur permettent, au terme de l'enseignement moyen, par exemple, l'accès à la documentation de type scientifique, orale ou écrite⁽¹⁰⁾

En termes de connaissances grammaticales, le recours aux exercices structuraux comme procédé pour l'acquisition de connaissances dans ce domaine fut de mise. Exercices mécaniques oraux par excellence, ils se substituèrent aux leçons de grammaire traditionnelle avec une systématisation formalisée à l'absolu, conçus et élaborés à partir de théories telles le distributionnalisme et le béhaviourisme. A la suite de ces innovations qui ont accompagné l'enseignement de la grammaire, les approches de cette discipline changèrent totalement aussi bien en termes de savoir que de savoir faire. Des termes considérés par certains comme "barbares", entrèrent dans les programmes et manuels scolaires au détriment de termes plus classiques mais dont l'efficacité, en termes de pratique de classe, était avérée. En termes de didactique, de nouveaux concepts intégrèrent le programme. La nouvelle conception de celui-ci se définissait alors en termes : d'objectifs d'apprentissage permettant de faire la distinction entre la finalité de l'acte d'enseigner et les moyens mis en œuvre. L'introduction également d'un nouveau concept tel celui de compétence en langue a contribué à réorienter les méthodologies de recherche et à reconfigurer les problématiques. Il n'était plus question de se contenter de développer une compétence linguistique mais de l'élargir à d'autres concepts. Ces concepts ont-ils pour autant permis aux apprenants d'acquérir ne

10 - Circulaire du 17 octobre 1976, n° 382-30, p 353

De l'apport de la linguistique appliquée à l'enseignement de la grammaire FLE en milieu scolaire —
serait-ce que l'usage de la langue? Ont-ils engagé les apprenants dans une sorte de réflexion sur les ressources (cognitives, affectives, gestuelles, relationnelles, ...) à mobiliser pour réaliser une catégorie de tâches ou résoudre une famille de situations-problèmes lorsqu'on sait qu'il ne s'agissait plus de réaliser des applications simples, mais de tenter, en mobilisant les savoirs, savoir faire et savoir être, de résoudre des situations fort compliquées... ?

En termes de pratiques de classe, la notion de compétence, ne se limitant plus à l'acquisition de connaissances grammaticales a donné lieu à des expansions du type linguistique, langagière, discursive, textuelle, socioculturelle, communicative. Il paraît, selon certains chercheurs, à l'image de Widdowson, que l'acquisition d'une compétence linguistique ne suffirait plus pour pouvoir communiquer même si celui-ci modère ses propos car pour lui, la capacité à produire des phrases correctes est un élément essentiel dans l'acquisition d'une langue. Or, l'acquisition d'une compétence linguistique est, selon nous, primordiale et représente un fondement de base à toute pratique langagière. L'élève doit, tout d'abord, maîtriser le système de la langue avant d'envisager toute possibilité d'utilisation en situation de communication. Nous estimons que l'acquisition d'une compétence linguistique et surtout la maîtrise du système grammatical à travers des formes simples explicitées de façon tout aussi simple est la clé de réussite qu'il ne faut pas négliger aux débuts des apprentissages. A cela pourraient s'ajouter progressivement et surtout, en fonction des besoins, d'autres types de compétences, à l'image de la compétence discursive simplifiée tant au niveau de la terminologie que de l'usage, cela même si cette compétence est orientée exclusivement vers la DFLM alors qu'en DFLE la méthodologie dominante demeure l'approche notionnelle- fonctionnelle ou communicative (Puren, 1994). Il s'agit de mener de front un travail grammatical basé sur l'expression de notions usuelles telles : "nommer et faire référence", "situer dans le temps et dans l'espace" etc.

Une pratique juste et correcte de la langue ne suppose pas obligatoirement la maîtrise de toutes ces possibilités d'emploi encore moins la maîtrise de tous les types de compétences mais doit répondre aux besoins réels des apprenants, de leur motivation, de leur âge, de leur style d'apprentissage et de leur environnement aussi. A propos d'ailleurs de la construction du savoir, les élèves en situation d'apprentissage ne sont pas censés nécessairement

comprendre ce qu'on veut qu'ils comprennent. Ils devraient plutôt construire leur savoir et savoir faire à partir de connaissances acquises. Ainsi, pour juger de l'efficacité ou non d'un programme au niveau de la grammaire, il serait important de se pencher sur les représentations de certaines notions grammaticales et aussi sur les procédures que les élèves ont acquises réellement. C'est à partir de là que le choix d'un contenu se fait ainsi que celui des nouvelles orientations. A titre d'exemple, d'ailleurs, il a été démontré qu'un phénomène de gradation⁽¹¹⁾ [du plus facile au plus difficile] s'instaure lorsqu'il s'agit d'identifier et de caractériser certaines catégories grammaticales comme celle du nom, catégorie très usitée.

Cette catégorie est facilement identifiable par les élèves, au début des apprentissages, lorsqu'il s'agit de noms propres (nom par excellence), de noms concrets et de noms évoquant quelque chose d'animer. A l'inverse, les noms qui n'évoquent pas quelque chose de matériel sont plus difficilement reconnus par les élèves. Ce qui peut entraîner parfois chez eux des confusions dans l'interprétation et la mise en pratique de catégories telles celles des noms et des verbes. Le fait aussi qu'un nom corresponde à une forme existant dans une autre catégorie n'est pas fait pour faciliter l'usage à bon escient de ce nom. Nous pensons ici aux homophones homographes tels : chasse, porte, vieux,...

Ces difficultés vont s'accroissant lorsque les élèves arrivent à confondre entre les pronoms homophones(le, la les) et les déterminants.

Par conséquent, nous arrivons à la conclusion que dans le cadre institutionnel, les élèves sont en mesure d'engager une réflexion et, surtout d'être actifs en donnant un sens exact aux contenus grammaticaux qu'on leur enseigne à la condition qu'il soit tenu compte de leur degré d'assimilation, de leurs capacités réelles et, surtout à la condition qu'ils apprennent progressivement à discerner, pour chaque notion, ce qui est pertinent et ce qui ne l'est pas. A chaque moment de cet apprentissage, ils s'appuieront sur les choix qu'ils feront sur un ensemble de connaissances apprises. Bien évidemment, cela ne peut se concevoir sans l'aide de l'enseignant qui peut les aider à apprendre en leur ménageant

11 - En didactique, le concept de progression est fondamental dans l'enseignement apprentissage des langues.

De l'apport de la linguistique appliquée à l'enseignement de la grammaire FLE en milieu scolaire — des situations qui leur permettent de développer un nouveau rapport à la langue.⁽¹²⁾ Cela ne peut se concevoir que si l'enseignant est capable de changer fréquemment de stratégies en adaptant continuellement ses cours aux exigences du moment. Se pose alors la question de la formation des enseignants.

En effet, et pour une grande part, la réussite en contexte classe est tributaire d'une bonne formation de l'enseignant même si l'élève et la méthode sont des éléments clés dans l'acte d'enseignement. C'est d'une bonne adaptation, de la méthode à l'enseignant et de l'enseignant à l'élève que dépend le succès. En faisant abstraction de l'élève qui nous vient avec ses aptitudes bonnes ou mauvaises et que l'on doit accepter tel qu'il est et surtout tenter de le motiver pour les apprentissages, l'enseignant, lui, est censé s'être préparé à cette tâche redoutable. Il faut alors chercher à savoir si cette préparation a été réalisée et aussi si elle a été la meilleure possible...Une formation permanente en linguistique, en psychologie et en pédagogie est plus que nécessaire à ce niveau.

Enfin tout travail à concrétiser en classe préfigure une feuille de route dans laquelle est représenté le chemin à parcourir. Celle-ci non seulement indique l'itinéraire à suivre pour un apprentissage donné, mais indique les profils d'entrée et de sortie correspondant à des descriptions exhaustives des situations de référence, habiletés et tâches à accomplir par l'apprenant. Tout échec, en termes de profil de sortie, engendre une réorganisation de cette feuille de route en de nouvelles stratégies d'apprentissage.

Jusqu'à une époque récente, la didactique des langues étrangères a été le parent pauvre de toutes les recherches en didactique, particulièrement au niveau de l'acquisition du système linguistique. Si l'on se réfère aux travaux réalisés jusqu'à l'heure actuelle en pensant particulièrement à des chercheurs comme Besse, Porquier et d'autres, il est indéniable que la réalisation de l'acte d'enseigner avant qu'il ne soit réalisé dans sa totalité et, surtout, pour qu'il puisse aboutir, présuppose une longue réflexion à partir du questionnement : Qui ? Quoi ? Quand ? Où ? Comment ? Et l'on voit bien que cela engendrera l'apport d'une foultitude de disciplines de référence allant de l'anthropologie à la linguistique.

12 - Cela se conçoit plutôt bien dans le cadre du projet pédagogique en usage actuellement au primaire et au collège.

Néanmoins, dans le cadre de l'enseignement apprentissage du français langue étrangère en milieu institutionnel (scolaire), si les disciplines de référence, en matière de maîtrise de la langue, sont les linguistiques évidemment, la grammaire scolaire doit représenter le fondement de toute l'élaboration de modèles didactiques à envisager dans l'acquisition de la langue. Car, quels que soient les résultats obtenus en matière d'innovation et de recherche, l'élaboration des différentes théories linguistiques restent variables et sujettes à des controverses et des contradictions. Il n'en demeure pas moins que la seule référence à toutes ces théories reste la grammaire traditionnelle. Il serait vain de croire, par exemple, qu'en matière d'acquisition des structures de base de la langue, seul l'apport d'un discours savant suffit à rendre accessibles les connaissances en matière grammaticale. Ce qui est loin d'être le cas. En matière de didactique des langues, la différence majeure dans l'évolution de la DFLM et de la DFLE est que la place des traditions grammaticales et des sciences du langage est certainement moins controversée en DFLM qu'en DFLE (cf. Chiss1995)⁽¹³⁾. Autant donc adapter à notre système scolaire, en matière de méthodologie, les apports de la DFLM pour prétendre rattraper un long retard en matière d'acquisition des langues étrangères en général et du français en particulier.

Références bibliographiques

Besse H. (1985), "Remarques sur le statut de la didactique des langues étrangères dans le champ des sciences humaines et sociales, Bulletin de l'A.C.L.A, 7,2, pp7-27.

Besse H, Porquier R, (1984), Grammaires et didactique des langues, Paris : Hatier, Crédif.

Chervel A., (1977) Histoire de la grammaire française...Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français. Paris. Petite bibliothèque, Payot, 304 pages.

Chiss Jean Louis, "sciences du langage, le retour", in Chiss, Jean Louis, David, Jacques, Reuter, Yves, (sous la dir. de), Didactique du français. Etat d'une discipline, Paris : Nathan, 1995, pp.81-100.

Claude G/H. Seguin (1998), Le point sur la grammaire, p47 (une proposition de classification)

Cuq J P (1995), Une introduction à la didactique de la grammaire en français langue étrangère, Paris : Didier/ Hatier.

13 - Chiss Jean Louis, "sciences du langage, le retour", in Chiss, Jean Louis, David, Jacques, Reuter, Yves, (sous la dir. de) ,Didactique du français. Etat d'une discipline, Paris : Nathan, 1995, pp.81-100.

De l'apport de la linguistique appliquée à l'enseignement de la grammaire FLE en milieu scolaire —

Cuq.J.P (2002), Du discours linguistique au discours pédagogiques: tribulations de quelques

concepts grammaticaux, in revue de didactologie des langues-cultures, n°25, p83-95.

Charaudeau P (1992), Grammaire du sens et de l'expression, Paris, Hachette.

Dabene L. (1992). Le développement de la conscience métalinguistique, un objectif commun

pour l'enseignement de la langue maternelle et des langues étrangères, in Repères, revue de

l'INRP, n° 6. Paris : INRP éditeur, 13-21.

Denis G. (1973), Linguistique appliquée et didactique des langues, Paris : Armand Colin

Fournier J M (1993), La grammaire du collège. Progression, évaluation, norme scolaire, Paris

INRP.

Maurice. G (1972), Précis de grammaire française, Hachette.

Peytard J/Genouvrier E. (1970), Linguistique et enseignement du français, Paris : Larousse.

Puren C .(1988), Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues, Paris : Nathan.

Puren C. (1995), "Des méthodologies constituées et de leur mise en question", Le français dans le monde (recherches et applications), Numéro spécial "Méthodes et méthodologies", janvier, pp36-41.

Puren Ch. (1994), La didactique des langues à la croisée des méthodes. Essai sur l'éclectisme, Paris : Didier.

Riegel M, Pellat J C, Rioul R (1994), Grammaire méthodique du français, Paris, PUF.

Salins de, G D,(1996). Grammaire pour l'enseignement/ apprentissage du FLE; Paris : Didier/ Hatier.

Widdowson, H, G. (1980), "Applied linguistics : The pursuit of relevance". Dans On the Scope of Applied Linguistics (p.74-84). Kaplan, R. (dir.). Rowley, MA, Newbury House.

Wilmet M, (1997), Grammaire critique du français, Paris, Duculot, Hachette.